

Dossier de candidature rentrée 2024
--

Dispositif sport-études du lycée :

Lycée Xavier Marmier

53 rue de Doubs - BP 269

25304 PONTARLIER CEDEX

Dossier de candidature à renseigner par l'élève sportif et sportive souhaitant intégrer le dispositif sport-études.

Identité		
Nom et prénom de l'élève :		
Date et lieu de naissance :		
Nom du responsable légal :		
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Tél. :	Mobile :	Mail :
Renseignements sur le parcours sportif		
<p>Cochez la case vous concernant, selon les quatre catégories suivantes et définies dans la circulaire du 15.12.2023, publiée au BO n° 48 du 21.12.2023 « renforcement du parcours sportif de l'élève » :</p>		
<input type="checkbox"/>	1. Vous êtes inscrit sur les listes arrêtées par le ministère en charge des sports (sportifs et sportives de haut niveau, espoirs, des collectifs nationaux, des centres de formation d'un club professionnel sous convention de formation, ainsi que les sportifs et sportives professionnels disposant d'un contrat de travail).	
<input type="checkbox"/>	2. Vous appartenez à des structures d'entraînement reconnues dans le Parcours de Performance Fédéral (PPF) de la fédération concernée par la pratique sportive, validées par le ministère des sports.	
<input type="checkbox"/>	3. Vous faites partie d'une liste territoriale de hauts potentiels validée par la direction technique nationale des fédérations concernées, les juges et arbitres sportifs de haut niveau sont concernés également.	
<input type="checkbox"/>	4. Vous présentez un bon niveau sportif et vous souhaitez vous inscrire dans une activité sportive intensive, inscrits dans une structure agréée d'une fédération nationale sportive délégataire, laquelle est en capacité d'attester du besoin d'intégrer le dispositif afin de prétendre à l'accession au haut niveau.	
Spécialité sportive :		Nom du club d'appartenance et département :

Niveau de performance (palmarès faisant état des performances, classements obtenus dans les compétitions de niveau régional, interrégional, national...)	
Nombre, répartition et volume des entraînements sur la semaine :	Volume horaire sportif hebdomadaire :
Etes-vous déjà dans une classe à vocation sportive ?	

Vos motivations pour intégrer le dispositif sport-études :

Attestations à fournir, validant le niveau ou le statut sportif

- **Les candidats sportifs et sportives relevant des catégories 1 et 2 doivent contacter la Maison Régionale de la Performance (maisondelaperformance@creps-dijon.sports.gouv.fr) pour l'obtention d'une attestation.**

En tant que sportif (ve), êtes-vous identifié(e) dans les Parcours de l'Excellence Sportive (PES), ou inscrit sur la liste espoir ou la liste des sportifs de haut niveau ?

À signaler : si la Maison Régionale de la Performance n'est pas en capacité de vous fournir une attestation, indiquez dans quelle structure d'entraînement (pôle espoir, pôle France, CFCP, centre régional...) reconnue par le Parcours de Performance Fédéral (PPF), vous devriez être en septembre 2024 ?

- **Les candidats sportifs et sportives relevant des catégories 3 et 4 doivent renseigner la partie ci-dessous, qui devra être validée par le Conseiller Technique Sportif (CTS) ou par le Président de la ligue ou du comité régional concerné.**

PARTIE RÉSERVÉE AU CTS OU AU PRÉSIDENT DE LA LIGUE OU COMITÉ RÉGIONAL				
APTITUDES SPORTIVES Niveau de performance Préciser : palmarès, niveau régional, interrégional, national..., niveau technique, stratégique...				
PROJET SPORTIF Motivation, capacité d'investissement et potentiel de progrès, ambition sportive, compétences relationnelles, capacité à supporter programme d'entraînement et scolarité...				
Validation du niveau d'excellence régionale	CATÉGORIE 3		CATÉGORIE 4	
	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable

À _____ le _____

Nom et qualité du signataire :

Coordonnées et mel du signataire :

Compléments d'informations :

Le dispositif sport-études concerne des élèves d'un niveau sportif reconnu au titre de la circulaire et qui souhaitent bénéficier d'une scolarité adaptée. Leur fort potentiel sportif est reconnu par le Conseiller Technique Sportif ou par le Président de ligue ou du comité régional ou par la MRP.

Les conditions d'admission en dispositif sport-études :

- la commission d'établissement se réunira au lycée pour définir la liste des élèves retenus ; les critères d'admission sont les suivants : statut sportif, dossier scolaire, compétences et projet sportifs, nombre de places disponibles.
- la liste des élèves sera transmise à la commission académique siégeant en la matière. Les parents seront informés de la décision définitive d'affectation le 26 juin 2024. Elle est soumise à deux conditions : avoir souscrit aux différentes procédures d'orientation et être orienté dans la classe souhaitée (décision du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de l'année en cours) **et** avoir validé son niveau sportif.

<p><u>Fiche dûment renseignée à renvoyer à :</u> Monsieur le Proviseur du Lycée Xavier Marmier Candidature dispositif sport-études</p> <p>53 rue de Doubs BP 269 25304 PONTARLIER CEDEX</p> <p><u>Au plus tard le 7 mai 2024</u></p>
--

Contacts : secrétariat de scolarité du lycée Xavier Marmier 03-81-46-94-80